

Questions des parents / réponses de la direction

- 1. Est-ce que les élèves qui feront l'apprentissage en salle de classe, seront à temps plein?**
Oui, les élèves qui feront l'apprentissage en salle de classe, seront à l'école du lundi au vendredi selon l'horaire régulier.
- 2. Jusqu'à quelle date avons-nous pour changer d'idée concernant le choix de l'apprentissage (à distance ou en salle de classe)?**
La date limite pour changer d'idée est le vendredi 25 septembre 2020. À partir de cette date, votre enfant devra rester dans le format d'apprentissage sélectionné jusqu'au 18 décembre 2020. Le sondage sera disponible les 2 et 3 septembre.
- 3. Est-ce que l'enseignante de l'école à distance sera la titulaire de classe de mon enfant?**
Non, les enseignants qui enseignent en salle de classe ne feront pas l'enseignement à distance. Le CSF se penchera sur l'organisation de l'apprentissage à distance une fois que les données du sondage seront récoltées.
- 4. Est-ce que les élèves seront évalués?**
Oui, les élèves seront évalués en salle de classe et à distance.
- 5. Pourquoi les élèves de la maternelle à la 5e année ne portent pas de masque?**
« Le port de masques pendant une longue période - par exemple, une journée d'école complète - n'est recommandé par personne dans aucune situation et ce n'est pas ce qui assure la sécurité des gens. » a expliqué la Dr. Bonnie Henry. Les jeunes enfants qui portent un masque se touchent plus souvent le visage et ont tendance à jouer avec leur masque ce qui réduit l'efficacité du port du masque.
- 6. Est-ce que les élèves de 6e année vont devoir porter un masque dans les corridors de l'école et dans les autobus?**
Oui, les élèves de la 6e à la 12e année, hors de leur cohorte, devront porter un masque lorsque la distanciation physique de 2 mètres n'est pas possible. Ils devront donc porter un masque dans les corridors de l'école et dans les autobus.
- 7. Est-ce qu'il y aura des cours de musique cette année? Si oui, comment l'enseignant de musique fera-t-il pour fréquenter plusieurs cohortes?**
Les enseignants qui n'appartiennent pas à un groupe d'apprentissage (enseignants spécialistes, orthopédagogue, bibliothécaire, etc.) doivent maintenir une distance physique de deux mètres. Si cela n'est pas possible, d'autres mesures doivent être envisagées, telles que la reconfiguration des salles, la sécurisation d'un espace alternatif permettant une distanciation physique ou l'installation d'une barrière physique en matériau transparent. Si ces options ne sont pas applicables, les enseignants devront porter un masque.
- 8. Est-ce que nous pouvons avoir une confirmation que ceux qui choisissent l'enseignement à distance ne vont pas perdre leur place à l'école, car ils sont des ayants droit.**
Les élèves qui choisiront l'apprentissage à distance, demeureront inscrits à l'école.
- 9. Qu'advient-il des suppléants? Est-ce qu'ils seront dans plusieurs écoles? Si vous limitez l'accès des suppléants à une seule école, seront-ils aussi dans plusieurs cohortes?**

Les suppléants sont des employés du CSF qui répondent aux critères de santé et de sécurité. Il est possible qu'ils travaillent dans plusieurs écoles. S'ils n'appartiennent pas à une cohorte, ils devront respecter les mesures de distanciation physique.

- 10. Si l'enseignant tombe malade, est-ce que vous allez nous informer à l'avance et est-ce que les parents auront le droit de garder leur enfant à la maison s'ils sont inquiets de le voir exposé à un nouvel enseignant qui ne fait pas partie de sa cohorte?**

Si un enseignant sait à l'avance qu'il devra s'absenter (par exemple, pour un rendez-vous médical), il pourra en informer sa classe. Toutefois, un suppléant sera présent à sa place lors de son absence. Vous pourrez garder votre enfant à la maison si vous le désirez. Il faut toutefois noter que tous les enseignants spécialistes ne feront pas partie des cohortes.

- 11. Si un élève tombe malade, est-ce qu'il doit tout de suite se confiner pour 14 jours ou bien jusqu'à la fin de ses symptômes?**

S'ils présentent des symptômes de maladie, contactez les services de santé publique pour une évaluation plus approfondie. Cela comprend le 8-1-1, un médecin ou une infirmière praticienne. Ils vous indiqueront les procédures à suivre.

- 12. Qu'est-ce qui arrivera avec les élèves qui tomberont malades ou doivent se confiner durant 14 jours? Est-ce qu'ils pourront continuer en ligne de la maison pendant cette période? Sinon, de quelle façon pourront ils récupérer la matière manquée?**

Soyez assurés que nous ne mettrons pas de côté les élèves malades. Par contre, nous ne pouvons pas vous donner de détails puisque ceux-ci varieront en fonction de l'état de santé de chaque élève.

- 13. Quel genre d'enseignement sera offert avec l'option en ligne présente dans le plan de retour du CSF? Est-ce qu'elle sera assurée par des enseignants des écoles du CSF ou par des suppléants?**

Nous ne connaissons pas les détails de l'école à distance, car nous attendons les résultats du sondage pour finaliser l'organisation.

- 14. Les 5e et 6e années, dans les portatives, est-ce qu'ils vont y rester tout le temps? Y a-t-il assez de ventilation à l'intérieur de ces portatives?**

Les élèves seront dans les portatives sauf pendant les cours d'éducation physique, de musique et d'anglais. Ils auront aussi des cours à l'extérieur lorsque possible. Les fenêtres s'ouvrent et le système de climatisation est nouveau.

- 15. Est-ce qu'il y aura des repas chauds avec le chef?**

Nous attendons les directives du CSF à ce sujet, mais vous devriez planifier un lunch pour les premières semaines.

- 16. Nous sommes inquiets de la fréquence de l'utilisation des désinfectants pendant l'école, car les ingrédients des produits chimiques peuvent être toxiques et pourraient affecter les enfants.**

Les enfants ont la possibilité d'avoir leur propre désinfectant naturel ou biologique. Toutefois, nous avons demandé aux enseignants de prioriser le lavage des mains avec de l'eau et du savon et d'utiliser le désinfectant lorsque cette méthode n'est pas possible.

17. Est-ce que nous pourrions savoir, à l'avance, le nom des enseignants de nos enfants et leurs classes?

Oui. Au primaire, un courriel sera envoyé le 9 septembre pour vous informer du nom de l'enseignant, la cohorte et le numéro de la salle de classe.

Au secondaire, vous recevrez un courriel d'ici le vendredi 4 septembre dans lequel vous retrouverez ces informations.

18. Que faire si mon enfant a des allergies ?

Les élèves et le personnel qui souffrent d'allergies saisonnières ou d'autres symptômes de type COVID-19 liés à une maladie existante peuvent continuer à fréquenter l'école lorsqu'ils ressentent ces symptômes comme étant normaux. En cas de changement des symptômes, ils devraient consulter les services de santé publique.

19. Est-ce que mon enfant doit rester à la maison si un membre de la famille est malade?

Les élèves ou le personnel peuvent continuer à fréquenter l'école si un membre de leur ménage présente des symptômes de rhume, de grippe ou de type COVID-19, à condition que l'élève ou le membre du personnel soit asymptomatique. On s'attend à ce que les personnes symptomatiques du ménage demandent une évaluation par un représentant de la santé publique.

20. Quand recevrons nous les infos du bus et des routes?

Pas avant la semaine prochaine.

21. La grande inquiétude concerne les heures de lunch des 7^e et 8^e années. L'exigence du CDC et du gouvernement, c'est d'être dans une salle où il y a des fenêtres et assez de ventilation. Qu'elle sera le cas du théâtre à l'heure du lunch ?

Les élèves qui n'appartiennent pas à un même groupe d'apprentissage doivent maintenir une distance physique de deux mètres. Pour aider les élèves à garder cette distance, nous diviserons le théâtre en deux. De plus, les élèves qui le préfèrent pourront aller dehors (préau ou tente pour les cohortes). Pour ce qui est de la ventilation, nous avons la chance d'avoir une école neuve! La ventilation est très moderne et elle n'est pas assurée par les fenêtres. Il y a un système complexe de programmation, des capteurs et un équipement qui assurent une meilleure qualité d'air dans l'école. Notre école répond aux normes LEED Gold. Nous étudions aussi la possibilité d'envoyer les élèves au gymnase.

22. Comment se fera l'évaluation des enfants qui vont choisir l'enseignement à distance?

L'enseignant qui fera l'enseignement à distance vous communiquera les informations nécessaires concernant le déroulement des cours et le mode d'évaluation.

23. Comment s'assurer de la sécurité, dans les autobus, si les cohortes se mélangent?

Les premiers élèves qui entreront dans l'autobus s'assoieront dans le fond de l'autobus et les premiers à débarquer devraient être ceux à l'avant. Il y aura exception faite pour les élèves du secondaire qui débarqueront toujours en premier, à l'école. Les élèves devraient être jumelés, dans les bancs, avec des membres de leur famille ou de leur cohorte. De plus, les élèves de la 6^e à la 12^e année porteront des masques dans l'autobus.

24. Le gouvernement a annoncé que les enseignants peuvent porter des masques en classe, s'ils le désirent. Comment enseigner dans ce contexte?

Si un enseignant ne peut pas garder une distance de deux mètres et qu'il n'est pas dans sa cohorte, il portera un masque. Toutefois, des lignes seront tracées à un peu plus de deux mètres du tableau, délimitant ainsi la zone de distanciation dans laquelle les enseignants n'auront pas à porter des masques. Les élèves devront respecter cet espace réservé aux enseignants.